



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE  
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile-de-France  
24 bd de l'Hôpital 75005 Paris  
01 70 25 53 40 ou 01 44 76 09 77  
Fax : 01 40 26 49 13  
Site : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)  
Email : [sudceidf@orange.fr](mailto:sudceidf@orange.fr)



SUD BPCE



tous ensemble !

**RENCONTRE Sud / DRHS DU 28 MAI 2013**

# Les DRHS passent, la politique sociale demeure

*Pure coïncidence, nous avons retrouvé le DRHS, G. Dusart, le jour même où nous lançons notre avis de recherche. Et c'est le 28 mai que Sud l'a rencontré. Si le style c'est l'homme, celui-ci est en totale rupture avec son prédécesseur : policé, parlant de tout en termes choisis et friand de bons mots. Et c'est tout aussi poliment que le DRHS reprend à son compte et celui du nouveau directoire la politique d'austérité forcée imposée à l'ensemble des salariés de la CEIDF.*

Lors de notre entretien du 28 mai, M. Dusart a repris le sempiternel refrain connu par cœur de chacun d'entre nous : le monde bancaire est en constante évolution et la préoccupation principale du DRHS et du directoire est l'adaptation aux canaux de distribution, l'activation clientèle et à court terme (5 ans) le maintien de l'emploi à la CEIDF.

Selon lui, le « socle social de la CEIDF beaucoup plus favorable aux salariés que celui des autres entreprises du Groupe » ne permettrait pas d'envisager une augmentation de la part de l'intéressement dans la rémunération de tous.

Partant de là, il serait inconvenant de parler des augmentations de rémunération.

Cette affirmation péremptoire du DRHS est totalement démentie à Natixis paiement par exemple qui bénéficie de conditions plus favorables que la CEIDF.

Le DRHS raisonne en terme d'enveloppe globale au montant défini (rémunérations fixes, variables et aléatoires), montant dont il ne souhaite pas s'éloigner, ni l'augmenter *a fortiori*.

## **Et pourtant, de l'argent il y en a pour BPCE SA et Natixis...**

Depuis 2009, l'entreprise passe des centaines de millions de dépréciations (364 M€) dans ses comptes. Elle voit ces derniers obérés par l'absence de dividendes de BPCE SA (manque à gagner estimé à plus de 300 M€).

Elle va, au mois d'août prochain, surpayer les CCI rachetés à Natixis d'une centaine de millions d'euros (une année de résultat net de la CEIDF), permettant ainsi à la banque d'investissement et à BPCE d'afficher une santé florissante.

Mais quand il s'agit d'améliorer la situation des salariés, de tous les salariés de la CEIDF, vient le moment de sortir les arguments « massue » supposés éteindre toute revendication : la période difficile, l'année charnière voire critique traversée par le monde bancaire en général et la CEIDF en particulier.

## **... Il doit y en avoir aussi pour les salariés**

✓ **Sud**, principal signataire de l'accord d'intéressement, revendique la révision de l'accord actuel afin de permettre, après atteinte des critères choisis, le déclenchement d'un intéressement supérieur à celui perçu ces dernières années.

Pour mémoire, jusqu'en 2008, date de la création de la CEIDF par la fusion des 3 Caisses franciliennes, l'enveloppe d'intéressement était, peu ou prou, de 10 à 13 M€ pour 3 500 salariés. Aujourd'hui, l'enveloppe est identique mais à répartir entre 4 800 bénéficiaires en moyenne.

Il est impératif de trouver un accord avant le 30 juin prochain. **Sud** fera des propositions concrètes, dès l'ouverture de la négociation afin de permettre le déclenchement et le paiement d'un intéressement nous exonérant du versement toujours hypothétique d'un complément entièrement à la main du directoire.

.../...

Les salariés présents dans l'entreprise en 2010 ont sans doute encore en mémoire l'affront que leur faisait le directoire de l'époque qui décidait de ne verser qu'une centaine d'euros en guise d'intéressement. Ils n'ont pas oublié non plus les 4 semaines de grève qui ont permis d'arracher un complément à hauteur de 12 M€.

✓ Le socle social de la CEIDF, signé au moment de la fusion de 2008, doit être renégocié prochainement. Là encore, pour **Sud**, il s'agit *a minima* de maintenir les acquis et d'améliorer l'accord dans l'intérêt du plus grand nombre.

Nous avons fait part au DRHS de nos revendications en matière de revalorisation de la valeur des primes versées, d'égalité des droits des concubins, de rémunérations locales, etc.

### Quel mal-être au travail ?

**Sud** a retracé l'état particulièrement inquiétant de la CEIDF en matière de santé au travail et celui extrêmement préoccupant de bon nombre de salariés.

Les études, expertises et même le baromètre du climat social initié par l'employeur, illustrent parfaitement la situation actuelle suite au PSE, aux mobilités fonctionnelles, à l'amplification de la polyvalence dans les fonctions support et de la pression commerciale croissante exercée sur tous dans le réseau d'agences.

Étonnamment (?), le DRHS a une vision assez différente des choses. Pour lui par exemple, si la pression commerciale est ressentie par certains comme exagérée, « c'est qu'ils ne sont pas bien dans leur emploi » (sic).

Et c'est cela qui pousserait certains d'entre eux à des dérapages dans leur management. Il est inenvisageable que ce soient les campagnes commerciales à répétition, les Temps forts qui durent toute l'année ni même les mails comminatoires du directeur du réseau. Qu'en termes galants ces choses-là sont mises...

Nous aurons bien évidemment l'occasion d'en reparler tout au long du mandat du directoire et de revenir sur la suppression du benchmark notamment.

**Sud reste dans l'expectative après cette première rencontre avec le DRHS. Les négociations qui devraient s'ouvrir dans les semaines à venir nous permettront de nous forger une opinion plus claire sur les réels projets des dirigeants de la CEIDF en matière sociale. Si Sud s'inscrit pleinement dans ces négociations à venir, c'est avec la volonté d'aboutir à un mieux pour tous.**

N°12 / 2013

Le 30 mai 2013 / Le secrétariat **Sud**

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Jérôme Bonnard - Christine Deldicque - Martine Desaulles - Olivier Le Saëc - Bettina Lary - Françoise Quelen - Philippe Salvador - Patrick Saurin - Jean-Marie Zemliakoff

# J'ADHÈRE

AU SYNDICAT SUD-BPCE

NOM .....

PRENOM .....

SEXE .....

DATE DE NAISSANCE .....

ADRESSE PERSONNELLE .....

EMAIL PERSONNEL ET/OU PROFESSIONNEL : .....

NOM DE L'ENTREPRISE .....

ADRESSE DE L'ENTREPRISE .....

FONCTION .....

AFFECTATION .....

CLASSIFICATION.....

COTISATION MENSUELLE (0,40% DU SALAIRE NET).....

JE M'ENGAGE A PAYER MA COTISATION.

LE ..... A .....

SIGNATURE

